

Référentiels licence : une élaboration dans la plus complète opacité

À un mois de la date annoncée par la ministre pour la présentation au CNESER d'une nouvelle version de l'arrêté licence devant intégrer des éléments de cadrage national et notamment des référentiels de formation, le SNESUP proteste contre la méthode adoptée par le ministère pour élaborer ces référentiels.

Alors que certains projets de référentiel commencent à circuler dans la communauté universitaire, force est de constater que ceux-ci sont élaborés dans la plus complète opacité. Sont tenues à l'écart, tant les organisations représentatives de la communauté universitaire que les instances légitimes la représentant comme le CNESER et le comité de suivi licence qui en émanent. En effet, alors que le comité de suivi licence avait précédemment été maître d'œuvre dans l'élaboration d'un référentiel pour le domaine LLSH avec une déclinaison plus spécifique pour l'histoire, travail qui, tant par la méthode suivie que par le résultat produit, avait suscité un large accord, le MESR a une nouvelle fois pris l'initiative de le contourner en nommant les personnes chargées de cette tâche. Le SNESUP dénonce ce procédé, ainsi que l'absence totale de concertation sur le cahier des charges transmis au petit nombre d'experts nommés.

En outre, afin de se prévaloir de l'avis de sections du CNU et de sociétés savantes, certains des responsables chargés de rédiger les référentiels, les ont saisies pour avis sans que les modalités de cette consultation aient été arrêtées. Le SNESUP rappelle que la mission du CNU n'est pas d'intervenir sur les contenus de formations, et donc que l'instrumentalisation de sections CNU pour la validation des référentiels est inacceptable. Il considère que la consultation des sociétés savantes sur tel ou tel programme de licence ne remplace pas une consultation de l'ensemble des collègues d'une discipline.

La modification de l'arrêté Licence est un enjeu essentiel pour l'avenir des jeunes. Il faut donc prendre le temps et les formes pour consulter la communauté universitaire et les étudiants.

**MARDI 31 MAI – JOURNÉE NATIONALE D'ACTION CONTRE LA POLITIQUE D'AUSTERITÉ SALARIALE
À L'APPEL DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES (CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA)**

Courrier à Bertrand Monthubert, responsable enseignement supérieur-recherche du Parti Socialiste, suite à la présence du SNESUP dans la salle au "forum des idées" organisé par le parti socialiste à Toulouse

Ce courrier fait suite à ma présence dans la salle au « forum des idées » organisé à Toulouse par le Parti Socialiste sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche. Il prolonge mon intervention qui a été réduite à peau de chagrin par une organisation qui n'a pas rendu possible un débat à la hauteur des enjeux que suscitent l'enseignement supérieur et la recherche pour les prochaines échéances électorales de 2012.

En tant que secrétaire général du SNESUP-FSU, je proteste contre le choix fait de donner l'essentiel du temps de parole à des présidents d'universités et à des élus de Conseils Régionaux, laissant la portion congrue à l'expression des organisations représentatives des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je note en outre que la présence à la tribune d'Axel Kahn, auteur d'un ouvrage, tout juste paru, écrit en collaboration avec V. Péresse ne peut qu'accroître les ambiguïtés de certaines des positions

avancées par le Parti Socialiste dans le texte « Construire l'avenir : la recherche et l'enseignement supérieur au cœur du changement » dévoilé en début de séance. Si certains passages de ce texte font état de positions pouvant croiser nos préoccupations pour la communauté universitaire, le poids donné à l'innovation et à la valorisation de la recherche par rapport à l'avancée des connaissances fondamentales dans tous les domaines (y compris les SHS) est inquiétant, et le flou entretenu autour de la question de l'autonomie – et par conséquent de la loi « LRU » – nécessite de forts éclaircissements. Par ailleurs, la proposition de transformation du CNESER en « outil d'expertise placé auprès du parlement », sa fusion avec le CSRT et le Haut conseil de la science et de la technologie, remettraient en cause son rôle de régulation et de consultation en amont des projets et décisions du gouvernement (avis sur les textes et décrets, habilitations...). [...]

Lire la suite : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5725&ptid=5&cid=240>

Voir aussi sur le site du SNESUP :

Burkina Faso : Le SNESUP soutient le mouvement pour la démocratie, les libertés et la justice sociale :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5726&ptid=5&cid=240>

Lettre du SNESUP aux parlementaires : saisine de la Cour des Comptes :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5727&ptid=5&cid=240>

Elections CNU : Lettre du SNESUP à la ministre : dysfonctionnements Helios :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5728&ptid=5&cid=240>

Lettre de l'Intersyndicale Enseignement Supérieur-Recherche à Valérie Péresse sur la précarité :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5729&ptid=5&cid=240>